

Leçons inaugurales 2022

Les professeur-e-s nommé-e-s à l'Université donnent, après un temps d'adaptation à leurs nouvelles fonctions, une leçon « d'installation » qui leur permet d'exposer un thème phare de leur recherche.

C'est une excellente occasion de faire connaître leur discipline à la communauté universitaire et au grand public.

Cette année les leçons inaugurales seront données en version hybride, en ligne et avec un public restreint en présentiel.

Informations et adresses de connexion sur le site : www.unine.ch/inaugurales

Renseignements :

Rectorat, Faubourg de l'Hôpital 41, 2000 Neuchâtel

Lecon.inaugurale@unine.ch

SIMON PIERRE CHEVARIE COSSETTE

Mercredi 16 mars 2022 à 18h15, avenue du 1^{er}-Mars 26

DELPHINE CLARA ZEMP

Mercredi 13 avril 2022 à 18h15, UniMail, rue Emile-Argand 11

SANDRA HOTZ

Mercredi 4 mai 2022 à 18h15, avenue du 1^{er}-Mars 26

MAIKE ELISABETH DEBUS

Mercredi 18 mai 2022 à 18h15, UniMail, rue Emile-Argand 11

SABRINA BURGAT

Mercredi 19 octobre 2022 à 18h15, avenue du 1^{er}-Mars 26

MÉLANIE LEVY

Mercredi 9 novembre 2022 à 18h15, avenue du 1^{er}-Mars 26

THALIA BRERO

Mercredi 7 décembre 2022 à 18h15, avenue du 1^{er}-Mars 26

**Relever le défi déterministe,
une défense à la fois**

La biodiversité dans tous ses états

Le plan de traitement est un droit essentiel

**Feeling your job is at stake:
Perceiving and reacting to job insecurity**

Les professions médicales, l'enfance et le droit

i-Léviathan : s'y soumettre pour rester en bonne santé ?

**S'emparer du calendrier.
L'usage des dates par les souverains médiévaux**

SIMON PIERRE CHEVARIE COSSETTE



Faculté des lettres et sciences humaines

Professeur assistant de philosophie pratique

Doctorat, Université d'Oxford.

Postdoctorat au King's College de Londres.

Associate Research Fellow pour le groupe de recherche Roots of Responsibility, University College de Londres.

Domaines de recherche

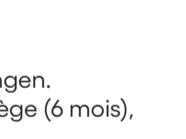
Ethique normative : responsabilité, obligations, objectivité de la morale.
Philosophie de l'action : délibération, libre arbitre.
Epistémologie : dogmatisme, importance de la connaissance, dégâts de la fouteuse.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 16 mars 2022 à 18h15**
Bâtiment principal, avenue du 1^{er}-Mars 26

**Relever le défi déterministe,
une défense à la fois**

Pouvons-nous savoir que nous sommes parfois responsables de nos faits et gestes ? Après tout, nous ignorons si notre conduite est entièrement déterminée, c'est-à-dire si nos actions sont la conséquence nécessaire des lois de la nature et de l'état du monde avant notre naissance. À la suite de Peter Strawson, j'esquisserai une réponse positive – et donc favorable à la responsabilité – en procédant par la négative. Procéder par la négative, c'est se demander dans quelles circonstances nous sommes *disculpés* plutôt que tenus responsables. Nous sommes disculpés lorsque nous avons une bonne défense, c'est-à-dire une exemption, une justification, ou une excuse. C'est au prix d'une démonstration que le déterminisme n'offre ni exemption, ni justification, ni excuse, que nous écarterons la menace qu'il pose à notre responsabilité. Nous saurons, si nous pouvons relever ce délicat défi, que nous sommes parfois responsables de notre conduite.

DELPHINE CLARA ZEMP



Faculté des sciences

**Professeure assistante en biologie
de la conservation**

Etudes en sciences naturelles et agronomie, Paris et Toulouse.

Doctorat en géographie, Université de Berlin.

Postdoctorante en science du système Terre,

Institut de Potsdam sur l'impact du climat.

Postdoctorante en écologie, Université de Göttingen.

Séjours de recherche au Vietnam (6 mois), Norvège (6 mois), Brésil (6 mois), Indonésie (2 ans).

Domaines de recherche

Conservation de la biodiversité.
Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes.

Interactions forêt-climat.

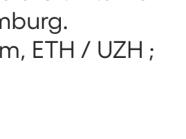
Télédétection et analyses des systèmes complexes.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 13 avril 2022 à 18h15**
UniMail, rue Emile-Argand 11

La biodiversité dans tous ses états

Les forêts abritent une biodiversité unique et régulent le climat mondial. Protéger ces écosystèmes naturels est essentiel pour maintenir leur résilience face à la déforestation et aux perturbations climatiques. Pour autant, la conservation de la biodiversité ne peut être limitée à cela. Les paysages façonnés par les hommes pour l'agriculture ou la foresterie doivent aussi être pris en considération. Dans quelle mesure la présence et la diversité des arbres dans les paysages anthropisés permettent-elles de maintenir une certaine biodiversité, tout en contribuant aux objectifs de développement durable ? Nous traitons cette question dans des contextes très différents, de l'agroforesterie tropicale aux pâturages boisés du Jura. Grâce à des recherches interdisciplinaires sur le terrain et l'utilisation de technologies de télédétection, nous avons pour ambition de contribuer à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030).

SANDRA HOTZ



Faculté de droit

**Professeure ordinaire
de droit civil et droit de la santé**

Doctorat et habilitation en droit, Université de Zurich.

Assistante en droit privé et droit de

la philosophie, Université de Zurich.

Maitrise assistante en droit privé et comparé, Université de Zurich.

Séjours de recherche : Université de Kyoto ; Colombia Law School,

New York ; Cornell Law School, Ithaka ; Institut de droit international privé et étranger, Max Planck-Institut, Hamburg.

Collaboratrice scientifique, Collégium Helveticum, ETH / UZH ;

Institut de la famille, Université de Fribourg.

Domaines de recherche

Droit médical et droit civil suisse et international, méthodes comparatives et interdisciplinaires.

Droit de la protection des adultes et des enfants.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 4 mai 2022 à 18h15**
Bâtiment principal, avenue du 1^{er}-Mars 26

**Le plan de traitement
est un droit essentiel**

La conférence met en lumière les défis juridiques qui se posent en lien avec le plan de traitement, que ce soit lors de l'accouchement ou lors du traitement des troubles psychiques dans une clinique fermée. L'objectif est de préciser la nature juridique du plan de traitement et sa mise en œuvre en vue de déterminer si le droit fédéral actuel est suffisant pour garantir le respect des droits des patient-e-s.

MAIKE ELISABETH DEBUS

Faculté des sciences

Professeure assistante de psychologie
du travail et des organisations

Diplôme en psychologie, Technische Universität Braunschweig.
Doctorat en psychologie du travail et des organisations, Université de Zurich.
Postdoctorante, Université de Zurich.
Chercheuse invitée, Portland State University.
Professeure assistante, Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg.



Domaines de recherche

Facteurs économiques de stress.
Ressources et récupération du travail.
Gestion de l'impression au travail.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 18 mai 2022 à 18h15**
UniMail, rue Emile-Argand 11

Feeling your job is at stake: Perceiving and reacting to job insecurity

Job insecurity constitutes one of the most severe stressors in today's changing work environment. Commercial competition, government deregulation, and rapid technological developments have put reorganizations, mergers, and acquisitions as well as downsizing on the agenda of companies worldwide. As a consequence, many employees are concerned with whether they will be able to keep their job in the future.

My research examines why employees experience job insecurity and how they react to this experience. In my inaugural lecture I will present on how factors stemming from the sphere of family life, the organization that one works for, and the country that an employee lives in might affect perceptions and reactions to job insecurity. I will also present an ongoing research project in which my co-authors and I consider the impact of previous unemployment experiences on employees' reactions to perceived job insecurity. Overall, my research shows that perceptions of and reactions to job insecurity are affected by a very wide variety of characteristics that reside at multiple spheres of an employee's life.

SABRINA BURGAT

Faculté de droit

Professeure ordinaire de droit civil
et de la santé



Etudes aux Universités de Neuchâtel et Zurich.
Doctorat en droit, Université de Neuchâtel.
Brevet d'avocate et spécialiste FSA en droit de la famille.
Post-doctorante, Université de Neuchâtel dans le projet FNS « familles et égalité ».
Enseignements, universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel.

Domaines de recherche

Droit des familles.
Égalité de traitement, droit patrimonial des familles.
Droit de la santé.
Statut juridique des différentes professions de la santé, y compris au regard du développement de l'e-health.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 19 octobre 2022 à 18h15**
Bâtiment principal, avenue du 1^{er}-Mars 26

Les professions médicales, l'enfance et le droit

La famille est l'unité fondamentale de la société ; c'est pourquoi ses membres - et en particulier les enfants - doivent recevoir la protection et l'assistance nécessaires pour pouvoir jouer pleinement leur rôle dans la communauté. La Convention relative au droit de l'enfant garantit en particulier le droit de l'enfant à prétendre au meilleur état de santé possible. Il s'agit d'une conception positive du droit à la santé, qui comprend non seulement l'absence de maladie ou d'infirmité, mais qui vise un état de complet bien-être physique, mental et social. La concrétisation de ce droit à la santé des enfants dépend de nombreux facteurs. A ce titre, les professionnel·les de la santé, qui interviennent aux côtés des parents, mais aussi d'autres spécialistes de l'enfance jouent un rôle fondamental pour assurer le bien-être physique, mental et social des enfants.

Dans quelle mesure les professions médicales liées à l'enfance ont-elles un statut juridique particulier en droit suisse ? Ce statut juridique doit-il évoluer au regard de la protection nécessaire qui doit être accordée aux enfants ? Le but de la leçon inaugurale sera d'en esquisser les premières réflexions.

MÉLANIE LEVY

Faculté de droit

Professeure assistante de droit de la santé



Licence en droit, Université de Neuchâtel.
LL.M., Faculty of Law, Cambridge University.
Doctorat en droit, Université de Neuchâtel.
Chercheuse postdoctorale, Faculté de droit,
Université McGill Montréal.
Chercheuse postdoctorale et chargée de cours, Faculty of Law,
Tel Aviv University.

Domaines de recherche

Droit de la santé publique.
Souveraineté et santé.
Santé digitalisée.
Droit et genre.
Droit et société.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 9 novembre 2022 à 18h15**
Bâtiment principal, avenue du 1^{er}-Mars 26

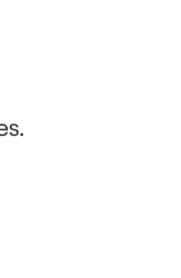
i-Léviathan : s'y soumettre pour rester en bonne santé ?

Cette leçon inaugurale trace de manière critique l'évolution du contrat social de santé. Les développements sociétaux, scientifiques et technologiques font évoluer les relations Etat-individu dans le contexte de la santé et de la maladie. C'est la prévention étatique qui s'est cristallisée comme dernier chapitre dans l'histoire de la gouvernementalité du corps humain. La balance entre intérêts publics et libertés individuelles est complexe, car la prévention suscite un désir de surveiller, contrôler et discipliner l'individu en bonne santé. Les démarches de prévention sont d'ailleurs liées à un autre phénomène : celui de la digitalisation. Une santé publique de précision, ancrée dans une approche de droit personnalisé, dépend de la disponibilité de données. Finalement, la promotion de la santé a ouvert la porte à une transformation de la notion de souveraineté, allant de la privatisation de la santé publique liée au pouvoir et à l'expertise de certains acteurs privés jusqu'à l'absence de puissance publique en cas de prise de décision algorithmique. L'Etat de droit se voit ainsi confronté à des défis considérables.

THALIA BRERO

Faculté des lettres et sciences humaines

Professeure assistante d'histoire
du Moyen Âge & de la Renaissance



Doctorat ès lettres (histoire médiévale),
Université de Lausanne.
Chercheuse invitée, Université Paris-Est Créteil.
Chercheuse postdoc, Université de Gand.
Maître-assistante, Université de Genève.

Domaines de recherche

Cours royales et principales du bas Moyen Âge.
Communication politique et relations internationales.
Rituels et cérémonies.
Stratégies familiales.

La leçon inaugurale aura lieu **mercredi 7 décembre 2022 à 18h15**
Bâtiment principal, avenue du 1^{er}-Mars 26

S'emparer du calendrier. L'usage des dates par les souverains médiévaux

Tout au long du Moyen Age, l'Eglise est maîtresse du temps. En cette époque où l'on ne retient pas le jour de sa propre naissance, la perception temporelle, très différente de la nôtre, s'articule essentiellement autour des fêtes religieuses qui rythment l'année. Les dates ne sont en effet connues et notées que par une petite minorité, celle des élites lettrées.

Au sein d'un calendrier avant tout liturgique, comment se positionne le pouvoir laïque ? Quand les souverains se font couronner, fondent un ordre de chevalerie, signent un traité de paix, choisissent-ils une date particulière ? Commémorent-ils le jour de leurs victoires militaires, celui de la mort de leurs ancêtres, célèbrent-ils leur propre anniversaire ? La leçon se proposera de répondre à ces questions pour déterminer si le temps des détenteurs du pouvoir se calque sur celui de l'Eglise, ou si l'on peut deviner l'émergence d'autres logiques temporelles – construites autour des événements, voire des individus.

